



## 15ème législature

<b>Question N° : 441</b>	<b>De M. Jacques Bompard</b> ( Non inscrit - Vaucluse )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Intérieur</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Intérieur</b>
<b>Rubrique &gt; sécurité routière</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Augmentation du nombre de blessés et d'accidents de la route	<b>Analyse &gt; Augmentation du nombre de blessés et d'accidents de la route.</b>
Question publiée au JO le : <b>01/08/2017</b> Question retirée le : <b>29/08/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jacques Bompard interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la hausse du nombre d'accidents et de blessés de la route. Entre 2015 et 2016, le nombre de tués sur les routes s'est avéré globalement stable ; avec une légère hausse de 3 461 à 3 477 morts (+ 0.46 %) ; à l'inverse du nombre d'accidents et de blessés sur les routes, qui a sensiblement augmenté. De 2015 à 2016, le nombre d'accidents corporels est passé de 56 603 à 57 522, soit une augmentation de 1,6 % - tandis que le nombre de blessés a fait un bond de 2,6 % (1 843 cas en plus), tout comme le nombre de blessés hospitalisés, qui a augmenté de 2,2 % (595 cas en plus). Les accidents les plus graves, menant à une hospitalisation, semblent se produire en agglomération ; en 50 % des blessés hospitalisés en 2016 avaient subi un accident en cette zone citadine. Par ailleurs, la concentration de l'évolution de la mortalité dans la région Nord de la France laisse supposer qu'il serait nécessaire de procéder à une évaluation plus stricte des outils de contrôle de la route sur cette partie du territoire français, notamment en ce qui concerne la vitesse des automobilistes (responsable à 32 % de la mortalité de 2014 à 2016) ou de leur consommation d'alcool (responsable à 20 % de la mortalité sur la route entre 2014 et 2016). Il lui demande quelles mesures il compte mettre en œuvre pour réduire le nombre de blessés graves sur les routes.